

Annexe - tableau de synthèse des aides

Cibles	Hôtels		Camping			Meublés et Chambres d'hôtes	Héberg ^{ts} collectifs
	Rénovation/ Requalification/ Extension	Création	Rénovation/ Requalification	Création/ Extension	Locatif (hors travaux)	Rénovation/ Création	
						APPEL A PROJETS enveloppe annuelle : 75 000 €	APPEL A PROJETS enveloppe annuelle : 150 000 €
Taux de base	15%	15%	15%	15%	15%	15%	15%
Taux bonifié (QT)*	20%	20%	20%	20%	néant	20%	néant
Plancher d'investissement minimal	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €
Plafond de dépense subventionnable	666 667 €	1 000 000 €	400 000 €	500 000 €	150 000 €	100 000 €	1 000 000 €
Plafond de subvention	100 000 €	150 000 €	60 000 €	75 000 €	22 500 €	15 000 €	50 000 €
Plafond de subvention (avec bonification QT)	133 333 €	200 000 €	80 000 €	100 000 €	néant	20 000 €	néant
Principales conditions d'octroi	Classés 3 étoiles minimum et/ou visant ce classement après travaux, possibilité de bonification pour l'obtention de Qualité tourisme (taux de base 15% + bonification QT 5%) Exclusion des établissements de chaînes intégrées exploitées en filiale et/ou franchisés, pas de revente dans les 3 ans		Classés 3 étoiles minimum et/ou visant ce classement après travaux, possibilité de bonification pour l'obtention de Qualité tourisme (taux de base 15% + bonification QT 5%) La bonification est exclue pour le locatif. Non éligible pour tous les dispositifs : matériel d'occasion, crédit bail / leasing / assimilé, autoconstruction pas de revente dans les 3 ans			Classés équivalents 3 étoiles minimum et/ou visant ce classement après travaux, possibilité de bonification pour l'obtention de Qualité tourisme (taux de base 15% + bonification QT 5%), pas de revente dans les 3 ans	Priorité secteur massif du Jura, pas de revente dans les 3 ans

Les aides départementales sont adossées au régime de minimis (200 000 € d'aides publiques cumulées sur 3 ans).

*QT signifie Qualité Tourisme